



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts du méthane  
provenant des mines de charbon****Quinzième session**

Genève, 23 et 24 mars 2020

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la quinzième session\***Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 23 mars 2020 à 10 heures<sup>1</sup>**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Observations liminaires.
4. Moyens numériques et surveillance des émissions de méthane.
5. Coopération et partenariats.
6. Avenir du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon.
7. Aperçu des manifestations passées et à venir.
8. Dixième réunion conjointe du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon de la Commission économique pour l'Europe et du Sous-Comité du charbon de l'Initiative mondiale pour réduire la pollution par le méthane.
9. Forum mondial sur le méthane 2020.
10. Préparatifs de la seizième session du Groupe d'experts.
11. Questions diverses.

---

\* Le présent document a été soumis après la date limite normale.

<sup>1</sup> Les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations sont priés de s'inscrire en ligne (<https://www.unece.org/index.php?id=53263> et <http://www.unece.org/index.php?id=52506>) ou par courriel ([cmm.energy@unece.org](mailto:cmm.energy@unece.org)), au moins deux semaines avant le début de la session. Ils sont priés de se présenter, au moins quarante-cinq minutes avant le début de la session, à l'entrée située au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir plan sur le site Web de la Division de l'énergie durable), pour obtenir un badge d'identification. Le service d'inscription au portail de Pregny est ouvert tous les jours ouvrables de 8 heures à 17 heures. Le secrétariat peut être joint par téléphone (poste 73966 ou 74140).



12. Adoption des conclusions et de recommandations.
13. Adoption du rapport et clôture de la session.

## **II. Annotations**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

1. Conformément au Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Europe (CEE), le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour. Les documents établis pour la session seront publiés sur la page du site Web de la Division de l'énergie durable de la CEE consacrée au méthane provenant des mines de charbon dès qu'ils seront disponibles<sup>2</sup>. Un calendrier détaillé des travaux sera également affiché.

### **2. Élection du Bureau**

2. À sa quatorzième session, le Groupe d'experts a élu un Bureau pour un mandat de deux ans, soit jusqu'à la fin de sa seizième session, en 2021. Toute nouvelle candidature en vue d'une participation au Bureau actuel sera examinée par le Groupe d'experts.

### **3. Observations liminaires**

3. Les observations liminaires porteront sur les réalisations récentes du Groupe d'experts ainsi que sur ses objectifs futurs, compte tenu du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les activités du Groupe d'experts seront présentées dans le cadre des principaux faits survenus dans le domaine de la gestion du méthane, en particulier du méthane provenant des mines de charbon.

### **4. Moyens numériques et surveillance des émissions de méthane**

4. Une table ronde sera organisée sur le thème des moyens numériques et de la surveillance des émissions de méthane dans le but d'examiner les nouvelles techniques qui contribuent à faire progresser les travaux dans les domaines relatifs au méthane provenant des mines de charbon et au méthane provenant de mines désaffectées. Une attention particulière sera accordée au matériel de télédétection et d'observation par satellite des émissions de méthane provenant de mines actives et de mines désaffectées, notamment au matériel qui permet de repérer et de cartographier ces mines.

### **5. Coopération et partenariats**

5. La possibilité que le Groupe d'experts prenne part aux activités et initiatives relatives au méthane actuelles et futures de différents services de la Commission européenne sera examinée.

### **6. Avenir du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon**

6. Le Groupe d'experts continuera la discussion relative à son avenir, commencée à sa quatorzième session, en novembre 2019. Une large place sera faite à un projet de lettre à adresser à la Secrétaire exécutive de la CEE et au Secrétaire général des Nations Unies, visant à souligner l'importance qu'il y a à poursuivre un débat ouvert, inclusif et factuel sur les aspects sociaux, environnementaux et économiques de l'extraction et de l'utilisation des combustibles fossiles. À la demande du Groupe, cette lettre a été rédigée par les Présidents

---

<sup>2</sup> <http://www.unece.org/energy/se/cmm.html>.

du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et du Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité. Les membres du Groupe seront invités à formuler des observations au sujet du texte proposé.

## **7. Aperçu des manifestations passées et à venir**

7. Le secrétariat fera au Groupe d'experts un exposé succinct sur l'atelier intitulé « Post-Mining Perspectives: Capture and Use of Abandoned Mine Methane and Mine Reclamation and Revitalization of Post Mining Areas » (« Après l'exploitation minière : captage et utilisation du méthane provenant de mines désaffectées, restauration et redynamisation des régions minières »), qui s'est tenu dans le cadre de la XXIX<sup>e</sup> Conférence sur l'exploitation souterraine (School of Underground Mining), le 26 février 2020 à Cracovie (Pologne). Le Groupe d'experts discutera également du contenu et des objectifs d'un atelier en projet, qui devrait se tenir en septembre 2020 à Tbilissi (Géorgie), dans le cadre de la onzième édition du Forum international sur l'énergie au service du développement durable.

## **8. Dixième réunion conjointe du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon de la Commission économique pour l'Europe et du Sous-Comité du charbon de l'Initiative mondiale pour réduire la pollution par le méthane**

8. Le Sous-Comité du charbon de l'Initiative mondiale sur le méthane (IMM) est l'un des principaux partenaires du Groupe d'experts. À l'occasion de sa vingt-neuvième session, qui se tiendra dans le cadre de la quinzième session du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon, le Sous-Comité se penchera entre autres sur leurs activités communes.

## **9. Forum mondial sur le méthane 2020**

9. Une session plénière transversale à laquelle prendront part des intervenants de haut niveau issus d'administrations, d'organisations internationales et d'entreprises du secteur sera organisée autour des questions relatives au suivi et à l'atténuation des émissions de méthane provenant des industries extractives liées au secteur de l'énergie. Les deux tables rondes qui suivront les discours liminaires traiteront des aspects financiers de l'atténuation des émissions de méthane, en particulier des coûts et des conséquences de l'inaction, et viseront à recenser les facteurs les plus efficaces de lutte contre les émissions, notamment en matière de réglementation, d'action volontaire menée par les professionnels, d'innovation et de coordination des activités des différentes parties prenantes des diverses industries extractives à tous les stades de leur chaîne de valeur.

## **10. Préparatifs de la seizième session du Groupe d'experts**

10. Le Groupe d'experts s'intéressera aux préparatifs de sa seizième session. Il passera notamment en revue les thèmes qui auront été proposés pour la partie de la session consacrée aux questions de fond. Cette seizième session devrait avoir lieu en mars 2021 à Genève.

## **11. Questions diverses**

11. Les participants pourront examiner toute autre question soulevée avant ou pendant la session qui relèverait des attributions du Groupe d'experts. Dans la mesure du possible, les représentants sont invités à faire savoir à l'avance au secrétariat et au Président s'ils souhaitent soulever des questions au titre de ce point de l'ordre du jour.

## 12. Adoption des conclusions et de recommandations

12. Le Groupe d'experts sera invité à adopter les conclusions et recommandations convenues.

13. Les projets de conclusions et de recommandations seront communiqués aux participants et aux représentations permanentes à Genève dix jours au moins avant le début de la session.

## 13. Adoption du rapport et clôture de la session

14. Le Président, avec le concours du secrétariat, récapitulera les conclusions et recommandations adoptées. Le Groupe d'experts sera invité à adopter son rapport à partir d'un projet établi par le secrétariat, après quoi le Président prononcera la clôture de la session.

## III. Calendrier provisoire

15. On trouvera ci-dessous un calendrier provisoire. En cas de modification, un calendrier mis à jour sera affiché sur la page du site Web de la CEE consacrée à la quinzième session du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon<sup>3</sup>.

---

*Horaire*      *Point de l'ordre du jour*

---

### 23 mars 2020

10 h 5	Point 1 :	Adoption de l'ordre du jour
10 h 10	Point 2 :	Élection du Bureau
10 h 15	Point 3 :	Observations liminaires
10 h 25	Point 4 :	Moyens numériques et surveillance des émissions de méthane
11 h 30	Point 5 :	Coopération et partenariats
11 h 45	Point 6 :	Avenir du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon
12 h 15	Point 7 :	Aperçu des manifestations passées et à venir
12 h 30	Point 10 :	Préparatifs de la seizième session du Groupe d'experts
12 h 45	Point 11 :	Questions diverses
12 h 50	Point 12 :	Adoption des conclusions et de recommandations
12 h 55	Point 13 :	Adoption du rapport et clôture de la session
13 h 00	<i>Déjeuner</i>	
15 h 00	Point 8 :	Dixième réunion conjointe du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon de la Commission économique pour l'Europe et du Sous-Comité du charbon de l'Initiative mondiale pour réduire la pollution par le méthane
18 h 00	Fin de la journée	

---

<sup>3</sup> <https://www.unece.org/index.php?id=53263> et <http://www.unece.org/index.php?id=52506>

---

*Horaire*    *Point de l'ordre du jour*

---

**24 mars 2020**

10 h 00    Point 9 :    Forum mondial sur le méthane 2020

13 h 00    *Déjeuner*

15 h 00    Point 9 :    Forum mondial sur le méthane 2020 (*suite*)

16 h 00    *Pause-santé*

16 h 15    Point 9 :    Forum mondial sur le méthane 2020 (*suite*)

18 h 00    *Fin de la session*

---